



Municipalité de Chartierville
27, rue St-Jean-Baptiste
Chartierville, Qc JOB 1K0

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Le lundi 7 novembre 2022 à la session régulière du Conseil municipal de Chartierville, a été adopté et suite de l'obtention du certificat de conformité de la MRC du Haut-Saint-François, est par la présente en vigueur :

RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-06 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 102-2001

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal situé au 27, rue Saint-Jean-Baptiste à Chartierville, pendant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ à Chartierville, ce 29^e jour du mois de novembre 2022.

Paméla Blais
Directrice générale et greffière – trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Pamela Blais, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Chartierville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil ainsi que dans un journal diffusé sur le territoire, ce mardi 29 novembre 2022, entre 8h00 et 16h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29^e jour de novembre 2022.

Paméla Blais
Directrice générale et greffière – trésorière